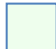










Les sentiers du Domaine Lakefield



Légende de la carte







(carte disponible sur <https://www.spdlgore.com/carte-des-sentiers.html>)

	Terrain boisé
	Terrain déboisé
	Marécage
	Lignes topographiques isométriques et altitude
	Rue
	Sentier
	Sentier alternatif non balisé. Souvent difficile et non recommandé en ski.
	Point de vue
	Lettre indiquant une intersection et délimitant des segments de sentier.

Sentiers

Les lettres indiquent une intersection sur la carte identifiées par une lettre blanche sur un cercle noir (ex )

	Hibou	Le sentier Hibou débute à la plage du lac Écho. Il traverse la rue Fleet puis un beau boisé de conifères. Il y a des descentes qui peuvent être difficiles en ski de fond de chaque côté du point W (début de l'Original vers le lac Frédéric). Au point Q le sentier tourne à droite et devient commun avec l'Original. Il y a une faible descente assez étroite qui mène au point V. Le sentier emprunte la rue Fleet puis Sunset, et repart dans le bois vers la gauche. À la jonction avec la Perdrix (point H sur la carte), le sentier tourne à droite pour suivre la rivière de l'est (décharge du lac Écho) puis la traverse sur un petit pont et rejoint la Grand Héron, environ 150 m après le pont.
	Original	L'Original débute sur la Hibou au point W. Le chemin assez étroit mène au lac Frédéric. Attention sur le lac, surtout en début de saison et près de la décharge qui se trouve près de l'espace vert (point U). Il vaut mieux suivre la berge du lac. Le sentier longe la rue du Lac Frédéric puis un marécage. Il tourne vers la droite juste avant l'étang des castors près de l'espace vert « des tennis » (point T). Un chemin relativement étroit mène à une prucheraie (superbe après une chute de neige). Le sentier rejoint la Hibou au point Q. Après la faible descente étroite (point V), le sentier se termine à la rue Fleet. Il est possible de rejoindre le lac Écho par l'espace vert un peu plus loin à droite sur Fleet

	Geai bleu	Ce sentier est en fait un réseau de plusieurs sentiers. Attention, les raquetteurs empruntent parfois des chemins alternatifs (en pointillé sur la carte) qui peuvent être difficiles pour les skieurs.
	Castor	Ce sentier débute sur Rainbow près de Tour du Lac. Il grimpe vers un beau point de vue sur le lac Sir John. Par beau temps on aperçoit les monts près de Oka et St-Joseph du Lac au centre, le mont Rigaud à droite. Après avoir serpenté dans un bois de conifères le sentier se termine sur la rue du lac Frédéric à la rencontre de Geai bleu et Original.
	Grand héron	Le sentier débute à l'intersection Rainbow et Tour du Lac. Il suit la zone déboisée (lac Phillip). Après la jonction avec la Perdrix (point I) le sentier descend à gauche vers la vallée de la Rivière de l'Est. Les skieurs peuvent aussi emprunter la Perdrix puis descendre une piste réservée au ski (en rouge sur la carte). Le sentier traverse le marécage (souvent inondé en été). Après un pont, le sentier traverse une forêt de conifères. Un autre pont et on rejoint la Lièvre près du chemin de la Vallée(Point F).
	Perdrix	Le sentier débute sur la Grand Héron (point I). Le sentier longe la falaise et offre de beaux points de vue sur la vallée. Il y a un passage un peu vertigineux en particulier en début de saison lorsqu'il y a peu de neige. Il rejoint la Hibou au point H.
	Lièvre	Le sentier à la plage du Lac Écho. Après avoir traversé la rue Sahara, il monte doucement vers un sommet puis redescend. Il y a une belle chute d'eau près du chemin Stephenson. Elle est impressionnante à la fonte des neiges au printemps ou après une pluie abondante.
	Huard	Ce sentier fait une boucle à partir de la Lièvre près de la partie Nord-Est de Sahara.

Distances

Segment	Distance
Hibou (G-X)	3,2 km
G-H	475m
H-Y	715 m
Y-V	650 m
V-Q	151 m
Q-W	249 m
W-X	453 m
X-A	440 m
Orignal (W-Y)	3.1 km
W-U	554 m
U-R	528 m
R-S	390 m
S-T	279 m
T-Q	626 m
Q-V	152 m
V-Fleet	600 m
Geais bleu	
Tour du lac-N	237 m
N-T	477 m
T-Lac	292 m
R-M	586 m
M-N	211 m
N-S	460 m
M-L	291 m
L-K	172 m
L-O	288 m

Segment	Distance
Castor (J-R)	1.9 km
J-K	284 m
K-O	456 m
O-P	477 m
P-R	698 m
Grand Héron (J-F)	2.8 km
J-I	893 m
I-G	1200 m
G-F	753 m
Perdrix (I-H)	1.2 km
Lièvre (A-lac)	4,3 km
A-C	780 m
B-C	657 m
C- sommet	998 m
sommet - chute	1700 m
chute - F	709 m
F-lac	141 m
Huard	1.8 km

Guide d'utilisation des sentiers de ski de fond et raquettes

En hiver, les sentiers sont partagés par les raquetteurs et les skieurs. Les règles suivantes ont pour objectif de rendre les sentiers agréables et sécuritaires pour tous. **Les traces de raquettes peuvent être dangereuses pour les skieurs, particulièrement dans les descentes** et lorsque la neige mouillée gèle.

Pour les raquetteurs et les marcheurs :

1. S'il existe des traces de raquettes sur le sentier, S.V.P. marchez sur ces traces de raquettes
2. Ne marchez pas sur les traces de ski de fond
3. S'il existe de traces de ski sur les traces de raquettes, continuez à marcher sur ces traces de raquettes. N'ouvrez pas une autre trace de raquettes.
4. S'il n'existe pas de trace de raquettes, S.V.P. marchez sur le côté du sentier plutôt qu'au centre. Laissez un espace suffisant pour les skieurs. **Ceci est particulièrement important dans les descentes, où les traces de raquettes peuvent être dangereuses pour les skieurs.**

Les sentiers passent sur des terrains privés. **Vous utilisez ces sentiers à vos propres risques. Les propriétaires et la SPDL ne pourront être tenus responsables des accidents.** Soyez respectueux de l'environnement et de la propriété privée.

Marquage des sentiers

Les sentiers sont balisés avec des fanions de couleur orange, rouge ou rose.

Un fanion double (deux fanions séparés de 10-15 cm) indique une intersection de deux sentiers.

Le nœud du fanion doit être du côté du sentier.

Attention, des fanions indiquent parfois des travaux d'arpentages ou des travaux forestiers. Ceci peut prêter à confusion.

Société des Propriétaires du Domaine Lakefield (SPDL)

<https://www.spdlgore.com/>